




73, route de Paris
33910 SAINT-DENIS-DE-PILE

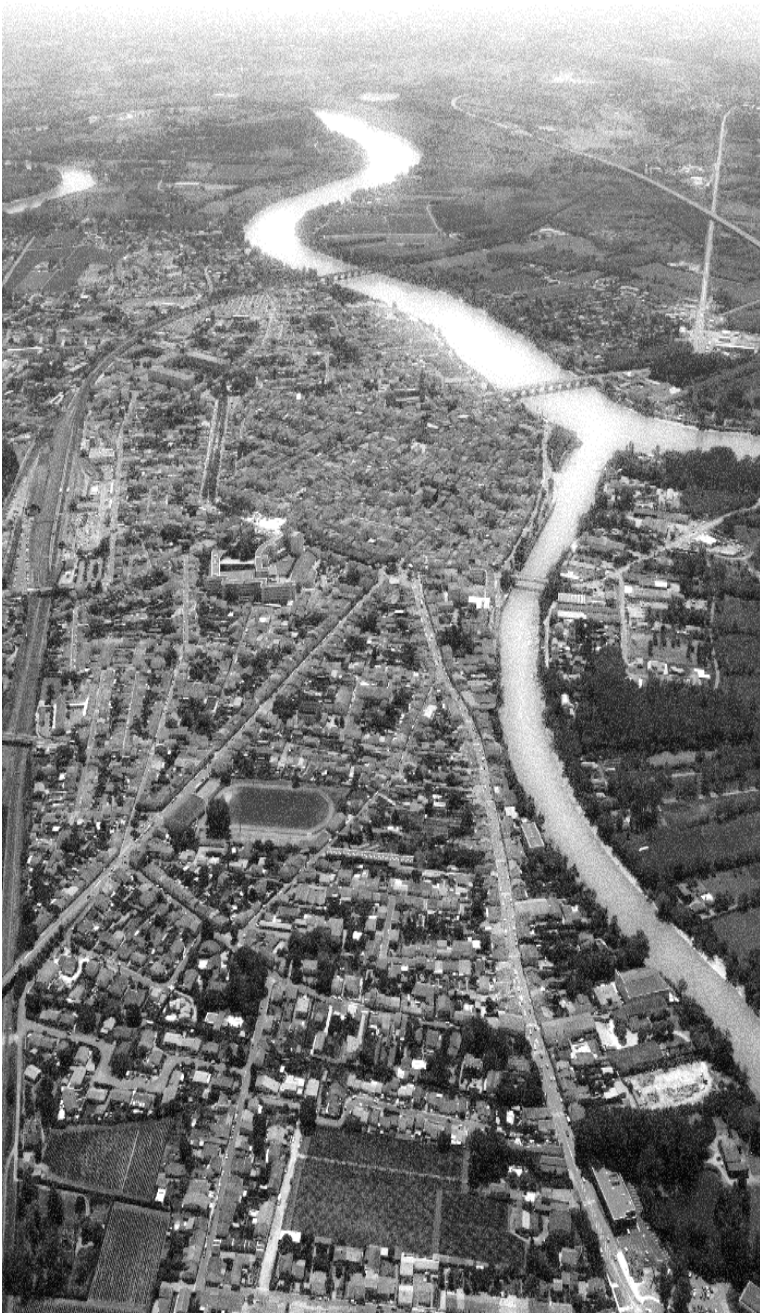
 05 57 55 00 70

 direction@grandlibournais.eu



CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE 2015-2020

CONVENTION CADRE



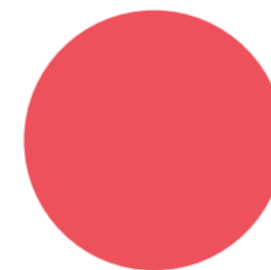
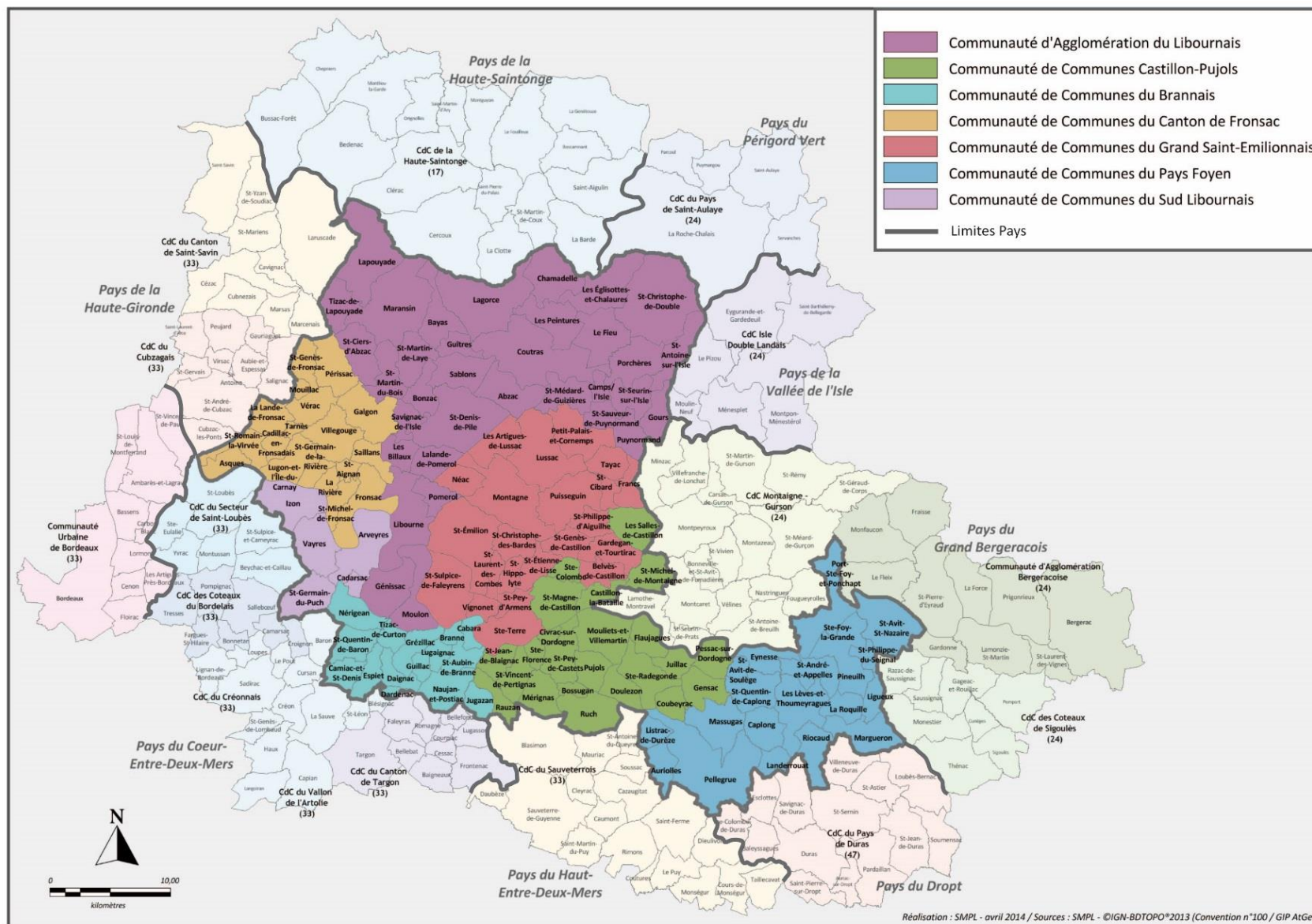
SOMMAIRE

1 : Présentation générale.....	p 5
2 : Diagnostic territorial.....	p 9
Tableaux AFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces).....	p 12
Synthèse du diagnostic	p 15
3 : Enjeux et stratégie	p 16
4 : Moyens humains dédiés.....	p 19
5 : Plan d'actions	p 21

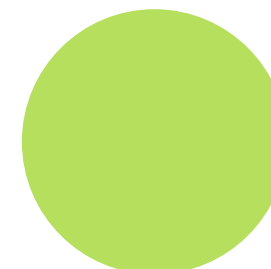
1. PRESENTATION GENERALE

7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, 137 communes

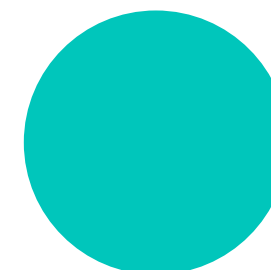
réunis au sein du Pôle Territorial du Grand Libournais



1.393,91 km²



143.450 hab.

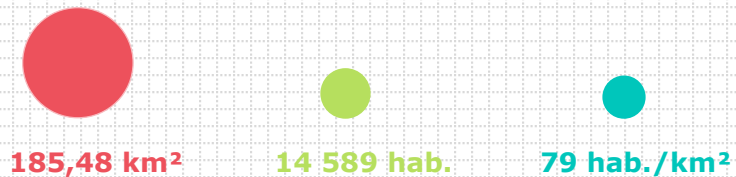


102,91 hab./km²

**Communauté de Communes du Brannais
(15 communes)**



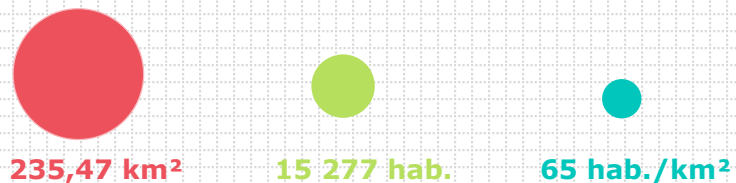
**Communauté de Communes Castillon-Pujols
(23 communes)**



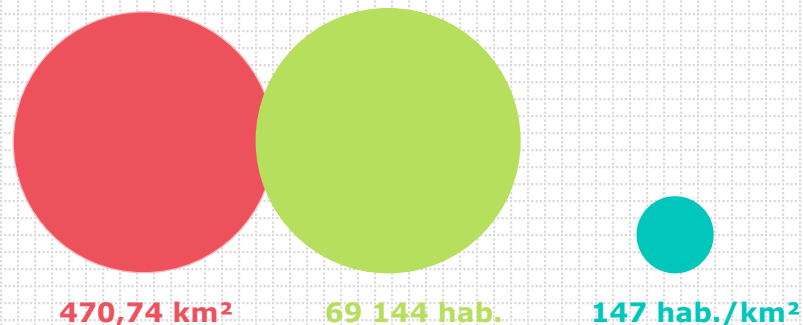
**Communauté de Communes du Canton de Fronsac
(18 communes)**



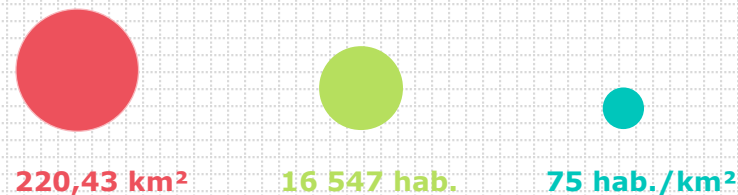
**Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
(22 communes)**



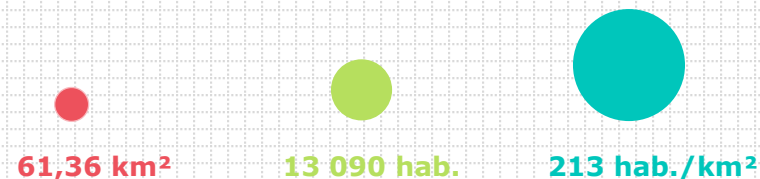
**Communauté d'Agglomération du Libournais
(34 communes)**



**Communauté de Communes du Pays Foyen
(20 communes)**



**Communauté de Communes du Sud Libournais
(5 communes)**



Depuis la Charte de Pays validée en 2003, le Pôle Territorial du Grand Libournais, sous la houlette du Syndicat Mixte porteur de la démarche de Pays, n'a cessé, à travers différents dispositifs ou outils, de réinterroger localement la mise en œuvre des politiques publiques ; à travers un travail de prospective territoriale qui permet de déceler les atouts et fragilités des différentes composantes territoriales du Pôle Territorial du Grand Libournais, et d'identifier ce qui les relie. Penser son développement futur suppose de faire le point sur une situation de départ, et de faire en sorte qu'élus, acteurs et partenaires partagent cette lecture.

De par sa situation géographique, le Pôle Territorial du Grand Libournais connaît un développement influencé, à l'Ouest, par celui de la Métropole bordelaise, et dans une moindre mesure, à l'Est, par celui de l'Agglomération de Bergerac. Loin d'être homogènes, les évolutions constatées induisent contrastes démographiques, sociaux et économiques, et interrogent quant aux perspectives de leur poursuite dans les mêmes conditions et proportions.

Dès lors, le Pôle Territorial du Grand Libournais est confronté à des choix, quant aux futures modalités de son développement, s'il veut prendre en compte les besoins d'une population qui aspire à trouver sur place les aménités de la ville (services, équipements et surtout emplois), sans pour autant sacrifier le caractère rural d'un territoire au cadre de vie préservé.

Après une première génération de contrat avec le Conseil Régional d'Aquitaine, le Pôle Territorial du Grand Libournais ambitionne, en 2015, à travers la finalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la mise en œuvre d'une nouvelle *Convention d'Organisation Touristique Territoriale (COTT)* avec le Département de la Gironde, d'un programme d'actions en vue de la structuration touristique avec la Région Aquitaine, mais aussi d'un prochain programme LEADER, de rechercher à affirmer et conforter l'espace

de projets et de négociation, qu'est devenu, au fil du temps, le Pays du Libournais. Le Pôle Territorial du Grand Libournais en prend aujourd'hui le relais, après une transformation volontaire, actée en décembre 2014, et entérinée depuis, par chacun des 7 EPCI adhérents.

Par cet acte symbolique fort, le Libournais se dote d'une organisation intercommunale renouvelée et opérationnelle, à travers le renforcement des liens institutionnels et physiques entre une communauté d'agglomération et six communautés de communes. Une vraie gouvernance interterritoriale suppose partage et coordination des souverainetés territoriales, mais aussi :

- une maîtrise d'œuvre commune impliquant tous les acteurs au sein d'un système de décision intégré,
- une organisation à travers des chefs de file, plutôt qu'une subsidiarité inopérante,
- la reconnaissance d'un maillage territorial, où chacune des entités est perçue, à la fois, comme une richesse et une ressource du système global.

La candidature du Pôle Territorial du Grand Libournais à un *Contrat Territorial Unique (CTU)* avec le Conseil Régional d'Aquitaine relève de cette prise de conscience collective.

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Un territoire unitaire

Avantageusement située au confluent de la Dordogne et de l'Isle, Libourne, dès sa création en 1270, a entraîné avec elle la formation d'un arrière-pays. A la faveur de la *Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT)* du 25 juin 1999, les relations ancestrales entre Libourne et le reste du Libournais ont trouvé une assise juridique aux solidarités urbain-rural en présence.

Initiée en Libournais en décembre 1999, la démarche de « pays » a été officialisée en décembre 2001, puis en février 2004, avec la création de la structure d'animation et la détermination d'un périmètre d'action, qui, depuis n'a que très peu évolué. Le 9 juin 2015, un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) est venu assoir juridiquement une démarche fragilisée, en 2010, par la réforme des collectivités territoriales.

Un territoire charnière

Naturellement ouvert, le Pôle Territorial du Grand Libournais bénéficie d'une rente de situation particulièrement favorable, et d'une population dense. La proximité de la Métropole bordelaise, la position centrale au sein de la future grande région Aquitaine, l'équilibre interne assuré par un maillage resserré de petites villes et villages autour d'une ville centre structurante (Libourne), des infrastructures qui érigent le territoire comme nœud de réseaux (autoroute A.89, voies ferrées Bordeaux/Paris, Bordeaux/Brive-la-Gaillarde, aérodrome aux Artigues-de-Lussac, ...), mais aussi un rôle charnière entre deux modes d'occupation de l'espace (urbain/rural), contribuent à positionner le Pôle Territorial du Grand Libournais dans une position singulière, qui conforte la Métropole régionale.

Un territoire rural en mutation

La ruralité est, en Libournais, une notion particulièrement évolutive. Trop souvent définis par défaut, comme étant ce qui n'est pas urbain, les espaces ruraux se caractérisent davantage par les usages, notamment agricoles, qu'ils sous-tendent ; même si les dynamiques à l'œuvre (accueil démographique et vitalité économique sous l'influence de la Métropole bordelaise toute proche) constituent des éléments discriminants et de différenciation.

La population totale du Pôle Territorial du Grand Libournais ne cesse de croître depuis 1962, passant de 113.000 à 153.450 habitants en 2010, sous l'effet conjugué de l'alliance d'une dynamique propre aux bénéfices tirés de la proximité de la Métropole bordelaise.

Toutefois, les dynamiques ne sont pas les mêmes quels que soient les secteurs. Ainsi, les modalités de cette croissance modifient l'équilibre territorial initial, au profit de la vallée de l'Isle et de l'Ouest, le long de l'autoroute A.89, en direction de Bordeaux.

Un bassin d'emplois diversifié mais en déséquilibre

Les 53.000 emplois qu'offre le Pôle Territorial du Grand Libournais participent de son attractivité. Pôle d'activités majeur du département de la Gironde, le Pôle et la ville de Libourne en tête, ne parviennent toutefois pas à maintenir et à développer les emplois nécessaires pour occuper une population active résidente toujours plus nombreuse et dispersée. Ainsi, plus de 11% de la population active locale est à la recherche d'un emploi, avec une forte proportion de jeunes et de seniors.

La filière viti-vinicole constitue un pôle d'excellence à part entière, bien que peu visible, en dehors de la viticulture et des 22 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) qui se concentrent au sein du Pôle. Cette spécialisation territoriale embrasse les 3 secteurs de l'économie : l'agriculture, l'industrie et le tertiaire. Les évolutions récentes (1999-2010) de l'emploi local montrent une « érosion » constante de l'emploi industriel (-15%), contrebalancée par le dynamisme du secteur *administrations publiques/enseignement/santé/action sociale*, qui polarise la majorité des postes salariés (+27%). Peu à peu, Libourne et le Libournais se mue en pôle administratif de tout premier plan, doublé d'un pôle sanitaire d'envergure régionale.

Globalement, c'est un tiers des salariés qui relève d'une des trois fonctions publiques. Bien que significative, cette évolution s'inscrit toutefois dans un contexte local de maintien d'une forte présence productive industrielle (5.700 emplois), et surtout agricole, qui représente une part exceptionnellement élevée de l'emploi local total (plus d'un emploi sur 6).

Un territoire dual

Les dynamiques territoriales à l'œuvre conduisent inexorablement à une lecture différenciée, et à une spécialisation sociale des secteurs, allant d'une sélectivité accrue de l'accueil à l'Ouest en tension, au renforcement de situations de précarité et de décrochage à l'Est, plus enclavé. Les disparités territoriales se creusent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Métropole bordelaise. Les difficultés rencontrées prennent alors la forme de sous-emploi, salariat précaire, insertion professionnelle difficile des jeunes adultes, faible qualification des actifs, éloignement à l'emploi, précarité des emplois de l'économie résidentielle, ... Elles

révèlent l'apparition d'un « *arc de la pauvreté* », qui irradie le Nord et l'Est du Pôle Territorial du Grand Libournais.

L'espace rural vieillissant de la vallée de la Dordogne, et bassin industriel en reconversion de la vallée de l'Isle concentrent les plus grandes difficultés sociales. Entre 15 et 32% des habitants de ces secteurs relèvent du Revenu de Solidarité Active (RSA). D'une manière générale, la forte activité agricole au sein du Pays du Libournais conduit à une surreprésentation du salariat agricole et des emplois saisonniers, par nature précaires, et faiblement rémunérés.

Un territoire ressources

L'environnement naturel et les richesses patrimoniales présentes (omniprésence de la vigne, bois et forêts, rivières, ensembles urbains en pierres calcaires, monuments classiques, propriétés viticoles, ...) participent à doter le Pôle Territorial du Grand Libournais d'un capital de développement intrinsèque.

Les dynamiques à l'œuvre autour de Bordeaux et de sa Métropole (croissance démographique, multiplicité de projets structurants) constituent un véritable levier de développement pour le Pôle Territorial.

Ainsi, la proximité de la Métropole bordelaise dote le Pôle Territorial d'une demande qui stimule l'économie locale. En retour, le Pôle se présente comme un pourvoyeur de services, de savoir-faire, d'approvisionnements, et comme une alternative de vie. Ce positionnement ouvre des perspectives de complémentarités entre le Libournais et la Métropole bordelaise. Tout en profitant de l'impulsion donnée par la Métropole, le Pôle Territorial du Grand Libournais revendique une spécificité en capitalisant sur les atouts propres aux arrière-pays, accessibles facilement aux aménités dites « supérieures » des grandes villes.

I. Démographie

FORCES

Croissance continue en accélération depuis les années 2000.

Solde naturel positif dopé par des apports migratoires importants.

Population relativement jeune.

FAIBLESSES

Dynamique prioritairement localisée à l'Ouest et le long de la vallée de l'Isle.

Population vieillissante surreprésentée le long de la vallée de la Dordogne.

OPPORTUNITES

Atractivité accrue du grand Sud-Ouest et de la Métropole bordelaise.

Ouverture de la LGV Paris-Bordeaux.

Territoire attractif pour les séniors.

MENACES

Accélération prévisible du vieillissement.

Accueil de citadins pauvres exclus de la Métropole.

II. Société

FORCES

Proximité de la Métropole bordelaise.

Caractère « bon marché » du foncier.

Tissu socioculturel dynamique.

FAIBLESSES

Surreprésentation de ménages à revenus modestes.

Part importante des revenus issus de la redistribution.

Parc de logements locatifs modestes et insuffisamment disséminé.

OPPORTUNITES

Mobilisation de l'habitat existant.

Revitalisation des villes et bourgs.

MENACES

Accroissement du parc de logements vacants nombreux et anciens.

Développement de l'habitat indigne.

Concurrence exacerbée de la Métropole auprès des classes moyennes et supérieures.

III. Economie

FORCES

Secteur de l'artisanat et du BTP très présent.

Tradition industrielle incarnée par de grands établissements.

Place importante des secteurs de la santé et du commerce.

Fort dynamisme entrepreneurial

Atractivité touristique de Saint-Emilion.

Emloi public.

FAIBLESSES

Secteur des services aux entreprises peu représenté.

Faible présence des fonctions métropolitaines.

Précarité du statut des TPE.

IV. Emploi et formation

FORCES

2^{ème} pôle d'emplois de Gironde.

Forte concentration d'emplois viticoles.

FAIBLESSES

Croissance de l'emploi contenue et insuffisante par rapport au nombre d'actifs.

Taux de chômage élevé.

Répartition territoriale inégale des emplois.

Taux de scolarisation faible, et sous-qualification structurelle.

Forte proportion d'emplois précaires (viticulture, tourisme).

OPPORTUNITES

Economie présentielle et touristique.

Economie Sociale et Solidaire.

Spécialisation viti-vinicole et notoriété des AOC.

Forte présence de TPE.

Restructuration du CHR de Libourne.

Développement numérique.

MENACES

Poursuite de la désindustrialisation.

Réchauffement climatique et concurrence internationale questionnent le devenir de la viticulture.

OPPORTUNITES

Relative jeunesse de la population.

Climat social apaisé.

Nombreux acteurs en présence et aux habitudes de travail partenarial.

MENACES

Départs importants de jeunes (étudiants et actifs).

Vieillesse des agriculteurs exploitants et problématique de reprise/transmission des exploitations.

V. Cadre de vie

FORCES

Armature territoriale dessinant des bassins de vie bien dotés en services et équipements.

Présence d'une ville centre.

Environnement naturel et paysages préservés et nombreuses richesses patrimoniales.

Campagnes jardinées.

Habitat traditionnel de qualité.

FAIBLESSES

Agriculture très dépendante des produits phytosanitaires.

Offre touristique peu diversifiée, peu structurée et peu qualifiée.

Parc de logement peu adapté au vieillissement et carence de structures d'accueil.

VI. Environnement

FORCES

Présence de nombreux cours d'eau.

Boisements importants au Nord.

Territoire faiblement émetteur de GES

FAIBLESSES

Entretien et mise en valeur du patrimoine.

Entretien et valorisation des espaces naturels.

Economies dépendantes des énergies fossiles.

OPPORTUNITES

Complémentarités avec les grandes agglomérations voisines.

Mises en œuvre prochaines de nouvelles politiques publiques intégrées (SCoT, PLUi, PLH).

Reconnaitssances UNESCO (patrimoine mondial, réserve de biosphère).

Atractivité résidentielle et touristique

MENACES

Perte de l'identité rurale.

Urbanisation qui banalise les paysages.

Conflits d'usage croissants entre agriculture et espaces urbains.

OPPORTUNITES

Economie verte et circulaire.

Développement du mix énergétique et des énergies renouvelables.

Ressources agricoles et forestières mobilisables.

Capitalisation sur le label « Réserve de biosphère ».

MENACES

Altération des milieux naturels.

Croissance des émissions de GES et réchauffement climatique.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

ATOUS

Croissance (démographie, créations d'entreprises, emplois) du deuxième bassin d'emplois du département de la Gironde.

Positionnement géographique à proximité de la Métropole bordelaise, et à mi-chemin entre le littoral atlantique et le Périgord.

Spécialisation économique multisectorielle viti-vinicole.

Des ressources locales abondantes et valorisables économiquement.

Une armature territoriale (logements, emplois, services et équipements) garante des proximités.

Renommée mondiale de Saint-Emilion et reconnaissance d'un savoir-faire viticole inégalé (22 AOC).

Richesse des patrimoines architecturaux et ruraux, avec notamment la reconnaissance mondiale des paysages culturels de l'ancienne juridiction de Saint-Emilion (UNESCO).

OPPORTUNITES

Travailler les complémentarités avec la Métropole bordelaise et accroître les partenariats avec les territoires organisés limitrophes.

Diversification touristique à partir de la renommée oenotouristique d'ici et d'ailleurs (vins de Bordeaux au sens large).

Mise en œuvre de l'appel à projet touristique régional (*Union des Offices de Tourisme en Libournais*), du programme européen LEADER, et prochainement du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Fédérer et mettre en réseau les acteurs locaux.

S'appuyer sur la reconnaissance mondiale « Man and Biosphère » (UNESCO) du bassin de la Dordogne.

FAIBLESSES

Inégale répartition territoriale et sociale des fruits de la croissance.

Insuffisance des créations d'emplois.

Taux de chômage supérieur à celui du département de la Gironde.

Territoire en marge de la dynamique métropolitaine.

Etendue du territoire et difficile coordination de l'action publique, notamment au niveau économique.

MENACES

Accélération de la résidentialisation du territoire du fait d'une insuffisance de créations d'emplois.

Forte dépendance à la filière viti-vinicole.

Poursuite d'un dérèglement structurel du marché du travail local.

Accroissement des inégalités sociales et des fragmentations territoriales.

Accélération de la perte de l'identité rurale du territoire.

Dégradation progressive du « vivre ensemble ».

3. ENJEUX & STRATEGIE

Un positionnement assumé

Les enjeux du Pôle Territorial du Grand Libournais sont multiples. Ils sont autant liés à son positionnement géographique, entre une Métropole bordelaise et une agglomération bergeracoise attractives, aux dynamiques qui en résultent, qu'à un cadre de vie mêlant harmonieusement activités humaines et préservation de l'environnement, que symbolise la juxtaposition de deux reconnaissances UNESCO.

La grande échelle du Pôle Territorial permet d'aborder les questions de positionnement et de relations interterritoriales. Le Grand Libournais a su impulser une certaine dynamique, tout en évitant les inconvénients des trop fortes croissances. Les principaux défis du territoire sont aujourd'hui principalement d'ordre qualitatif. Si les acteurs de ce grand territoire ont su jusqu'ici s'accorder dans les domaines de l'aménagement et du développement, ils leur faut maintenant démontrer une capacité d'anticipation et d'adaptation à tous les niveaux : accueil, échanges, relations sociales, organisations territoriales, solidarité, valorisation des ressources naturelles, agricoles et forestières, santé des habitants, ... ; autant de domaines où la force d'innovation s'avère nécessaire et productive, dans la perspective de renforcer l'attrait du Grand Libournais et la qualité de vie, tant pour ses habitants, actuels et futurs, que pour ses visiteurs.

Inscrit dans la dynamique et bénéficiant du rayonnement de la Métropole bordelaise, malgré une localisation périphérique, le Pôle Territorial du Grand Libournais doit faire face aux contraintes d'un site remarquable, dont il lui faut, à la fois préserver et développer les atouts.

Un territoire pluriel et solidaire

Le Pôle Territorial du Grand Libournais a su se regrouper à l'échelle d'un bassin d'habitat et d'emplois élargi. Cette histoire commune, il faut que le Pôle Territorial du Grand Libournais capitalise dessus. Bien que de dimensions modestes et situé à l'écart de la dynamique métropolitaine (mais à proximité immédiate), il fait partie d'une future grande région multipolaire à fort rayonnement, qui lui offre des perspectives pour conforter son dynamisme et son attractivité « naturels » au sein de multiples coopérations.

Le grand bassin de vie que constitue le Pôle Territorial est, en 2015, composé de 7 EPCI répartis sur 5 secteurs de proximité bien identifiés, présentant leurs particularités et leurs enjeux propres. Ils se complètent et participent, dans un esprit de respect et de solidarité mutuels et au sein d'une vision partagée, à la valorisation et au bon fonctionnement de l'ensemble.

Le travail de mise en cohérence des politiques publiques engagé à la grande échelle, s'accompagne d'une volonté corollaire de conforter les spécificités locales. Ainsi, dans le cadre de cette stratégie de solidarité et de règles communes qui en découlent, chaque secteur doit également pouvoir développer des projets qui respectent les spécificités de chacun, et qui garantissent les modalités locales de mise en œuvre qu'il souhaite privilégier.

Une stratégie territoriale partagée

Le Pôle Territorial du Grand Libournais s'engage dans des actions combinées visant à conforter son attractivité, à partir de visions communes et durables, en jouant de ses spécificités, et tout en recherchant des complémentarités avec la Métropole régionale.

1. Vers une économie innovante et diversifiée et durable

Le positionnement économique marqué du Pôle Territorial du Grand Libournais, qui s'est forgé une réputation mondiale autour de l'économie viticole, ne doit pas faire oublier les enjeux d'un développement territorial équilibré, en faveur d'autres filières locales porteuses et créatrices d'emplois.

Se donner les moyens d'une croissance plus qualitative et solidaire passe par la volonté d'offrir les conditions du développement optimal des éléments du moteur de l'économie locale, qu'il s'agisse :

- des différents éléments composant l'économie productive (industrie traditionnelle, artisanat, agriculture), ferments potentiels d'un développement endogène renouvelé ;
- de l'économie présentielle, qui au-delà du poids prépondérant en termes d'emplois qu'elle représente déjà, constitue un facteur essentiel de la qualité de la vie locale et de l'attractivité du territoire ;
- de l'économie touristique, dans laquelle prédomine l'œnotourisme, qu'il s'agit de diversifier pour soutenir et accroître l'effet d'entraînement qu'elle peut avoir sur l'économie générale et l'emploi ;
- de nouvelles formes d'organisations économiques fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale (Economie Sociale et Solidaire), ou d'optimisation des ressources (économie circulaire).

Tout en privilégiant des opérations de requalification de zones d'activités existantes ou de friches industrielles, le Pôle Territorial du Grand Libournais devra néanmoins pouvoir disposer d'espaces économiques nouveaux (zones d'activités, immobilier d'entreprise attractifs), fers de lance, de la mise en œuvre de politiques intercommunales concertées à l'échelle du grand territoire.

2. Vers une employabilité améliorée

Le regain de vitalité économique attendu s'appuie en priorité sur des initiatives adaptées aux enjeux économiques et sociaux, aux besoins des populations résidentes et aux compétences nécessaires pour y parvenir. Au sein du Pôle Territorial du Grand Libournais, l'adéquation entre l'offre et la demande n'est donc pas automatique. Cet écart demande au territoire d'être en capacité d'impulser et d'accompagner les futures politiques de l'emploi et de la formation, sans oublier l'insertion des personnes les plus éloignées du marché du travail, tout comme celle des futurs actifs, d'aujourd'hui ou de demain. Une véritable stratégie territoriale de l'emploi est, dès lors, nécessaire, dans sa dimension prospective, et d'adaptation aux mutations économiques à l'œuvre.

Le Pôle Territorial du Grand Libournais s'apparente ici à un véritable bassin d'emploi, au sens qu'il constitue un territoire fonctionnel au sein duquel le potentiel d'activités permet d'entrevoir un minimum de régulation, entre, d'un côté, l'offre de compétences et les besoins de qualification, et de l'autre côté l'expression de besoins en main d'œuvre.

3. Vers un renforcement de l'offre en services et équipements

De très grandes inégalités sociales se trouvent en présence, qui se traduisent par une occupation spatiale déséquilibrée et de fortes disparités en termes d'accès aux services et équipements, constituant un enjeu prioritaire de solidarité territoriale.

Pour réduire les effets d'une croissance sélective qui attire et concentre sur quelques espaces privilégiés les emplois notamment les plus qualifiés et les ménages les plus favorisés, il s'agit de mettre en cohérence les politiques publiques et les moyens d'actions, de sorte à permettre à chaque territoire urbain et rural de se développer de manière équilibrée et de réduire ses dépendances ; ce en renforçant, au-delà des potentialités économiques, les équipements structurants et les services du quotidien, qu'il s'agisse particulièrement de l'offre de soins, ou de la couverture territoriale en équipements culturels et sportifs.

4. MOYENS HUMAINS DEDIES

<p>Pôle Territorial</p> <p>équivalent 1 ETP</p>	<p>Animation économique principale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à la mise en œuvre d'un projet pertinent de développement économique ➤ Favoriser une meilleure articulation entre le projet de développement du Pôle Territorial et la politique économique régionale 	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à la mise en œuvre du Contrat Territorial Unique ➤ Animer le Réseau des Techniciens Territoriaux (RTT) en charge du développement économique ➤ Assurer une veille économique locale ➤ Diffuser les dispositifs régionaux et européens en faveur du développement économique, de l'innovation et de la formation
<p>Pôle Territorial</p> <p>équivalent 1 ETP</p>	<p>Animation du Conseil de Développement territorial (CoDév)</p> <p>Assurer la concertation publique autour de la mise en œuvre et du suivi du projet de territoire</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à la mise en œuvre du Contrat Territorial Unique ➤ Animer et coordonner les travaux des groupes de travail thématiques des représentants de la société civile ➤ Coordonner la participation de membres de la société civile aux instances de travail du Pôle Territorial
<p>Communauté d'Agglomération</p> <p>1 ETP</p>	<p>Animation du Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial (CADET)</p> <p>Contribuer à la diversification et au redéploiement économique local, à travers le prisme de l'emploi</p>	<p>Objectifs</p> <p>Chef de projet CADET, incluant l'élaboration, l'animation et le suivi des actions spécifiques du CADET</p>
<p>Pôle Territorial</p> <p>équivalent 1,5 ETP</p>	<p>Animation du programme européen LEADER</p> <p>Mettre en œuvre la stratégie locale de développement et assurer une utilisation efficiente des moyens de financement mis à disposition</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chef de projet LEADER, incluant l'élaboration, l'animation et le suivi des actions relevant des financements LEADER ➤ Responsable administratif et financier du programme

5. PLAN D' ACTIONS

Axe stratégique 1 : Vers une économie innovante, diversifiée et durable

- Objectif 1 – Conforter les éléments moteur de l'économie locale
- Objectif 2 – Investir dans le secteur porteur du tourisme
- Objectif 3 – Investir dans les nouvelles formes de l'économie
- Objectif 4 – Développer de nouveaux espaces économiques

Axe stratégique 2 : Vers une employabilité améliorée

- Objectif 1 – Orienter
- Objectif 2 – Former

Axe stratégique 3 : Vers un confortement des centralités comme lieux de vie, de services et d'équipements

- Objectif 1 – Habitat et logement
- Objectif 2 – Solidarité et santé
- Objectif 3 – Culture et sport
- Objectif 4 – Tourisme

Animation : Une ingénierie renouvelée

- 1- Animation économique générale
- 2- Animation économique spécifique / Conseil de Développement
- 3- Animation LEADER
- 4- Animation CADET